



**Annexe 1 – Rapport bancaire annuel –
Demande de confirmation bancaire**

Partie 1 – Attestation : Cette partie doit être remplie par la syndique ou le syndic autorisé en insolvabilité (SAI).

Je, soussigné(e), sou mets la présente demande en conformité avec l'instruction n°5R8, *Les fonds de l'actif et procédures bancaires* du surintendant des faillites. Aux termes du paragraphe 11(1)a) de ladite instruction, chaque année, les SAI doivent remplir et remettre une telle demande au Bureau du surintendant des faillites (BSF) pour chaque succursale bancaire détenant des comptes en fiducie qu'il administrait au 30 avril précédent.

Il est entendu qu'un représentant ou une représentante du surintendant des faillites peut présenter cette demande à la banque à tout moment au cours de l'année s'il se trouve qu'une confirmation de la banque est requise. Le coût du traitement d'une telle demande est à la charge de la personne soussignée.

SAI (dénomination sociale)	Signature du ou de la SAI (signataire autorisé ou autorisée)	Date : jj/mm/aaaa
----------------------------	--	-------------------

Partie 2 – Institution financière visée : Cette partie doit être remplie par le ou la SAI

La présente demande de confirmation bancaire vise L'INSTITUTION FINANCIÈRE suivante :	(Dénomination sociale, succursale et adresse postale complète)
---	--

Partie 3 – Notification de l'institution financière : Cette partie doit être remplie par un représentant ou une représentante du surintendant des faillites.

Selon le ou la SAI susmentionnée, votre institution détenait des comptes en fiducie en date du 30 avril.

En vertu de l'alinéa 5(3)e) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites « effectue ou fait effectuer, au sujet de tout actif ou toute affaire régie par la présente loi, et notamment la conduite des syndics agissant comme séquestres au sens du paragraphe 243(2) ou séquestres intérimaires, les investigations ou les enquêtes qu'il peut juger opportunes [...] ».

En outre, le paragraphe 6(2) de ladite loi stipule que le « surintendant, ou toute personne qu'il a dûment autorisée par écrit à agir en son nom, a droit d'accès aux comptes de banque d'un syndic où les fonds de l'actif ont été déposés, de les examiner et d'en prendre copie, et, lorsque la chose est requise, tous les bordereaux de dépôt, chèques annulés ou autres documents s'y rattachant, placés sous la garde de la banque ou du syndic, doivent être produits pour examen ».

En qualité de représentant ou représentante dûment autorisée du surintendant, je vous demande par la présente de confirmer l'existence des comptes de banque du ou de la SAI susmentionnée qui sont ouverts en date du :	Date : jj/mm/aaaa
--	-------------------

Le détail des renseignements demandés figure à la partie 4 de la présente.	Adresse :
Veuillez faire parvenir les renseignements demandés à la personne soussignée à l'adresse suivante :	Innovation, Sciences et Développement économique Canada Bureau du surintendant des faillites

Nom du représentant ou de la représentante du BSF :	
Adresse de courriel :	
Téléphone :	
Télécopieur :	

Signature du représentant ou de la représentante	
--	--

Partie 4 – Renseignements demandés à l'institution financière : Cette partie doit être remplie par l'institution financière.

1. Comptes bancaires particuliers

Nom du compte	Numéro du compte	Montant des dépôts à terme connexes (s'il y a lieu)	Conditions des dépôts à terme connexes (s'il y a lieu)	Solde (entre parenthèses dans le cas d'un découvert)
A. Les comptes susmentionnés sont-ils désignés comme étant « en fiducie »?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
B. Les comptes susmentionnés ont-ils été donnés en garantie comme dépôts collatéraux pour des prêts ou autres instruments de crédit?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
C. Pour les comptes susmentionnés, est-il possible d'effectuer des retraits ou des transferts de fonds par chèque seulement?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
D. Existe-t-il des arrangements permettant au le ou à la SAI de mettre à découvert les comptes en fiducie? Si oui, veuillez en fournir les détails.				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
E. Savez-vous si le ou la SAI possède d'autres comptes en fiducie à son nom? Si oui, veuillez en fournir les détails.				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

2. Commentaires
Veuillez nous fournir sur une page distincte vos commentaires ou toute information additionnelle, s'il y a lieu.

3. Convention bancaire
Veuillez nous fournir une copie de la plus récente convention de compte en fiducie signée entre le ou la SAI et l'institution financière.

4. Signataires autorisés
Veuillez nous fournir la liste des signataires autorisés sur les comptes en fiducie.

Déclaration concernant les procédés mis en œuvre par l'institution financière

Les renseignements ci-dessus ont été établis en conformité avec nos registres.



Signataire autorisé ou autorisée de l'institution financière	PERSONNE À CONTACTER À LA SUCCURSALE (nom et numéro de téléphone)
--	---